

COMPTE RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR 7 avril 2022

La réunion du CD s'est tenue à distance, en utilisant l'outil collaboratif Teams.
La réunion a été enregistrée après que les participants en ont été avertis.

Comité directeur (22 membres)

✓ Présents (14)

Jean-Claude Bénintende (Trésorier), Clarisse Bouchard, Cyprien Champ, Jean-Louis Coste (Président), Jean-Louis Debiée (CND), François Duchesne De Lamotte (Médecin fédéral), Yves Dupin (APL), Jean-François Fauchier, Jean-Philippe Gallat, Jean-Pierre Gaury, Véronique Gensac, Dominique Jean (APL), Michel Joulot, Sonia Ouldali.

✓ Absents ayant donné pouvoir (3)

Georges Charlon a donné pouvoir à Sonia Ouldali,
Thomas Sénac (CNP) a donné pouvoir à Jean-Louis Coste,
Gérard Vieux a donné pouvoir à Jean-Louis Coste.

✓ Absents (5)

Michel Appriou (CNB), Pierre Braëms, Evelyne Falaix (CNCV), Christophe Lafon, Bénédicte Lavaut (CNK).

Nombre de présents et représentés : 17.

15 votants, arrivée tardive de deux élus.

Invités

Jean-Marc Galan (commission Technique & sécurité), Sara Gill (commission Financière), Gilbert Veber (commission Tracté),

Direction technique nationale

Yves Goueslain (Directeur technique).

Secrétariat

Sophie Maurel (Directrice administrative),
Claude Beaumont.

Rappel de l'ordre du jour

Accueil des participants : 18 h 15

Début de la réunion : 18 h 30

	Sujet	Type	Interventions
1.	Composition du Bureau directeur et nomination du Secrétaire général	Vote	JL. Coste
2.	Débriefing de l'AG, des assises des CN delta et kite	Information	JL. Coste JL. Debiée B. Lavaut
3.	Point sur les délégations accordées à la FFVL	Information	Y. Goueslain
4.	Montant de l'enveloppe accordée par l'ANS pour le PSF	Information	Y. Goueslain
5.	Point d'étape sur l'appel d'offres pour prestations relations presse	Information	V. Gensac
6.	Rappel du calendrier	Information	M. Joulot
7.	Questions diverses	Information	M. Joulot

Fin de la réunion : 20 h 30.

Jean-Louis Coste accueille les participants

1. Composition du Bureau directeur et nomination du Secrétaire général

Intervenant : Jean-Louis Coste

Sur proposition du Président de la FFVL, Jean-Louis Coste, est soumise au vote du Comité directeur la composition du Bureau directeur suivante :

- Michel Joulot : **Secrétaire général**
- Véronique Gensac : **mission** transformation numérique *Vol Passion*, appel d'offres community manager et prestations relations presse / relations Coupe Icare et championnat du monde de parapente.

Les autres membres du Bureau directeur élus ou de droit restent inchangés :

- Jean-Claude Bénintende : **Trésorier**

Les membres de droit :

- Thomas Sénac, président du comité national Parapente (CNP)
- Bénédicte Lavaut, présidente du comité national Kite (CNK)
- Jean-Louis Debiée, président du comité national Delta (CND)
- Yves Dupin, président de l'Assemblée des présidents de ligue (APL)

Michel Joulot se présente rapidement : il est parapentiste depuis 35 ans, retraité depuis peu. Il a mené sa carrière professionnelle dans l'industrie du sport, et notamment chez Sup'air sur des projets de développement durable. Cela l'a amené à rejoindre dans la commission Développement durable. Il est aussi impliqué dans la commission Compétition parapente et le comité national Parapente. Depuis septembre 2021 il pilote le projet de la transformation numérique.

Vote effectué via balotilo - Nombre de votants : 15 votants

Résultat du vote « Validation de la nomination de Michel Joulot au poste de Secrétaire général et composition du BD telle que présentée ci-dessus » :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Information du Président, Jean-Louis Coste

En préambule au débriefing de l'AG, Jean-Louis Coste informe le Comité directeur qu'il a été alerté par une publicité qui présente le parapente comme une activité sportive particulièrement accidentogène. Un courrier recommandé va être envoyé à la compagnie d'assurances pour laquelle le spot publicitaire est diffusé. La fédération va dans un premier temps essayer d'instaurer un dialogue amiable. Une procédure juridique pourra être envisagée si nécessaire pour obtenir le retrait de cette publicité : il n'est pas acceptable de laisser présenter nos activités sportives comme systématiquement dangereuses et accidentogènes.

Jean-Marc Galan indique que la comparaison avec d'autres sports n'est pas favorable à nos disciplines. Le meilleur moyen d'éviter cette image négative serait de faire baisser notre accidentalité.

Le médecin fédéral rappelle qu'il faudrait pouvoir pondérer nos statistiques avec le nombre d'heures de pratique. Il émet l'idée de se rapprocher de la Mutuelle de Santé concernée pour fabriquer du Sport Santé.

Jean-Philippe Gallat prépare une note afin d'améliorer et faire progresser le travail sur les statistiques accidents.

2. Débriefing de l'AG, des assises des CN delta et kite

Intervenant : Jean-Louis Coste

Assemblée générale

Annexe P2 : relevé de décision en ligne

Jean-Louis Coste remercie Sophie Maurel pour le travail effectué car l'assemblée générale s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il espère que l'assemblée générale de 2023 pourra se tenir en présentiel.

Le relevé de décisions de l'assemblée générale du 27 mars 2022 est disponible sur le site Internet de la fédération.

Les rapports moral et financier ont été approuvés. Le budget prévisionnel a été voté.

L'Assemblée générale a validé l'achat d'un local dans la région d'Annecy. Le résultat de l'exercice a été affecté à ce projet.

Clarisse Bouchard a été élue au Comité directeur par le collège associatif. Un poste réservé à une femme reste à pourvoir pour le collège OBL : il fera l'objet d'un vote lors de la prochaine assemblée générale.

Les statuts et le règlement intérieur de la FFVL ont été modifiés.

Michel Joulot, Secrétaire général, prend la direction des débats de la réunion du Comité directeur.

Assises du comité national Delta

Intervenant : Jean-Louis Debiée

Les assises du delta se sont déroulées en distanciel la veille de l'Assemblée générale. Elles rassemblaient une quarantaine de personnes. Jean-Louis Debiée remercie Jean-Louis Coste et Yves Goueslain de leur présence.

Ces assises ont permis de faire le point sur les actions passées de 2021 et de se projeter pour 2022.

Le manque de moniteurs de delta a été mis en évidence. Cela a pour conséquence de refuser des stagiaires dans les écoles de delta faute d'encadrants.

Les assises du comité national Kite

Intervenante : Sonia Ouldali en absence de Bénédicte Lavaut

Les assises se sont tenues en distanciel le 2 avril. Elles réunissaient environ 15 personnes dont une bonne partie sont déjà impliquées dans le comité national Kite. Le CNK communique beaucoup via le numérique et c'est sans doute pourquoi les assises ont rassemblé peu d'interlocuteurs.

Yan Dejou (Guya kite) a rejoint le comité national Kite. Il est notamment impliqué dans des projets en Guyane concernant le handikite.

François Duchesne de Lamotte indique qu'il s'occupe de sport-santé. Il propose de faire un essai de sport-santé en kite. Les budgets dédiés à ces projets sont actuellement substantiels.

3. Point sur les délégations accordées à la FFVL

Intervenant : Yves Goueslain

Annexe P3 : arrêté de délégation

La fédération était en attente de la réponse du Ministère concernant la délégation.

La FFVL a appris par le Journal Officiel l'étendue de sa délégation. La délégation a été reconduite

pour le deltaplane, le parapente, le cerf-volant, le kite terrestre hors char à voile, le boomerang. Une nouvelle discipline nous a été confiée : le handi parapente.

La FFVL avait également sollicité la délégation pour la wing terrestre. La direction des Sports a souhaité confier la délégation pour la wing terrestre à la fédération de char à voile. La wing nautique (surf et foil) a été attribuée à la fédération de voile.

L'arbitrage a été effectué par le cabinet de la Ministre. L'avis du CNOSF a été sollicité. Le DTN n'a pas eu connaissance de l'avis rendu par le CNOSF.

La fédération de vol libre est en capacité de développer la wing terrestre et nautique au sein de nos structures. Le fait de ne pas avoir obtenu la délégation ne change pas le fait de pouvoir pratiquer ces disciplines au sein de nos structures.

À son niveau, le DTN a exprimé sa surprise de cette décision. Le Comité directeur peut également manifester auprès du ministère des Sports son étonnement.

Véronique Gensac a été contactée par le président de la fédération de char à voile pour prévenir de son intention de demander la délégation de la wing terrestre. Il était ouvert et prêt à discuter pour que les sportifs licenciés de la FFVL puissent participer aux compétitions organisées par la fédération de char à voile.

4. Montant de l'enveloppe accordée par l'ANS pour le PSF

Intervenant : Yves Goueslain

Annexe P4 : Notification enveloppe PSF vol libre

L'ANS a attribué l'enveloppe budgétaire PSF que nous redistribuons à nos structures sur dossier de demande de subventions. Elle est moins importante du fait de la suppression du plan France relance qui avait été accordé suite à la covid. Le montant a été diminué d'environ 7 % par rapport à 2021.

L'enveloppe est de 245 600 € dont 32 376 € réservés à l'outre-mer.

Une enveloppe complémentaire va être distribuée en fonction de l'impact de la covid-19 sur les fédérations. La FFVL ne recevra vraisemblablement pas de complément en raison de sa bonne santé financière.

Outre la contrainte liée à l'outre-mer, l'utilisation de cette enveloppe devra être consacrée pour 50 % aux clubs, ce qui constitue un objectif à atteindre en 2024.

La campagne a été lancée : [la note de cadrage](#) a été envoyée à toutes les structures. La commission « mission ANS » traitera les demandes de subvention au printemps pour transmission à l'ANS de la répartition au mois de juin.

La fédération perçoit une enveloppe de 30 000 € en dédommagement de la gestion de cette enveloppe budgétaire.

5. Point d'étape sur l'appel d'offres pour prestations relations presse

Intervenante : Véronique Gensac

Attaché(e) de presse

La fédération va changer d'attaché(e) de presse. Le recrutement aura lieu le 25 avril prochain. Trois agences ont candidaté pour cette mission.

Vol Passion : éléments de la problématique

Malgré tous les efforts faits pour une revue de qualité, la courbe des abonnements (6 €/an) baisse inexorablement.

Constats

- peu de jeunes s'abonnent à la revue ;
- on observe également une grande disparité par discipline : une grande partie des abonnés sont des licenciés parapentistes ou deltistes ;
- l'impression et la distribution du *Vol Passion* coûtent à la FFVL entre 12 000 et 20 000 €/par an selon les rentrées publicitaires.

Solution

Une étude complète et chiffrée a été présentée lors du CD du 13 juin 2020.

Éditer le *Vol Passion* dans les deux formats papier et numérique exigerait des moyens humains trop importants.

Une proposition sera présentée au prochain comité directeur (le 14 mai) pour valider le choix d'une revue numérique. L'objectif est d'être prêt pour janvier 2023.

6. Rappel du calendrier

Intervenant : Michel Joulot

CD à Lyon – samedi 14 mai

CD Teams – jeudi 8 septembre (18 h 30-20 h 30)

CD à Lyon – samedi 15 octobre

CD Teams – jeudi 8 décembre (18 h 30-20 h 30)

7. Questions diverses

Intervenants : Jean-Claude Bénintende et Yves Dupin

Opportunité d'acquisition d'un terrain en Normandie pour le site de Saint-Marc-d'Ouilly

Le site de Saint-Marc-d'Ouilly est un des sites de plaine les plus fréquentés. Il est extrêmement important pour la région. La fédération est propriétaire d'une partie des terrains et est depuis des années en pourparlers avec le propriétaire de la parcelle mise en vente.

Acheter cette parcelle permettrait de pérenniser le site de Saint-Marc-d'Ouilly. Si des arbres étaient plantés sur la parcelle en vente, le site ne pourrait plus être utilisé pour le vol libre.

Ce dossier n'a pas pu être présenté au vote de l'assemblée générale du 27 mars 2022. Toutefois l'importance du site nécessite de trouver une solution à cet achat. Des modifications des statuts seront proposées lors de la prochaine AG afin d'assouplir les règles pour ces acquisitions de faible coût. L'objectif sera de permettre au Comité directeur de pouvoir valider ce type de décisions.

Le financement de 18 000 € est en grande partie assuré par les structures régionales. Le coût pour la fédération s'élèverait à 4 000 €

L'accord de la commission Financière sera sollicité. L'avocat de la fédération sera également consulté afin que l'achat puisse aboutir.

L'acquisition du terrain par la FFVL est proposée au vote du Comité directeur à l'issue de cette

réunion (vote par voie électronique via le système Balotilo).

Budget de l'action :

RECETTES		DEPENSES	
Subvention Département	3500€	Achat de la parcelle ZE 19	16280 €
Subvention CDVL 14	2500€		
Demande aide communauté de commune du pays de FALAISE	308€		
Subvention FFVL	4000€	Frais de notaire	1628€
Subvention LIGUE NORMANDIE	3500€		
Autofinancement	4000€		
Total	17808€	Total	17808 €

Vote effectué via balotilo

Résultat du vote « Validation du projet d'achat du terrain en Normandie - coût pour la FFVL 4 000 € » :

Sophie Maurel communiquera le résultat du vote ouvert jusqu'à lundi 11 avril à midi.

Résultat du vote communiqué le 12 avril : 18 votants sur 22 membres du Comité directeur.
Oui à l'unanimité

Autres points évoqués

François Duchesne de Lamotte informe le Comité directeur qu'il va transmettre un document rédigé par l'IRDS qui explique ce qu'est le sport-santé. Il demande de prévoir un point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité directeur afin de mettre en place une commission Sport-Santé.

En contact avec des cervolistes ukrainiens, il demande si la FFVL pourrait s'impliquer pour les cervolistes d'Ukraine en continuité de l'action menée par le médecin fédéral parapente. Il va transmettre les liens avec ces sportifs.

Jean-Louis Debiée indique que les deltistes vont répondre à la demande d'aide humanitaire des salariés d'Aeros via une cagnotte. Le message paraîtra dans la prochaine « *Transversale* » du delta. La cagnotte pourra être ouverte à l'ensemble des licenciés de la FFVL.

Yves Dupin questionne sur la formation à Teams. Un calendrier de formation va être établi en collaboration avec l'informaticien.

Le Secrétaire général Michel Joulot clôt les débats et remercie les membres du Comité directeur de leur participation.

RELEVÉ D'INFORMATION ET DE DÉCISIONS

	Sujet	Type	
1.	Composition du Bureau directeur et nomination du Secrétaire général	Vote	<p>Composition du Bureau directeur :</p> <p>Michel Joulot : Secrétaire général</p> <p>Jean-Claude Bénintende : Trésorier</p> <p>Véronique Gensac : mission transformation numérique <i>Vol Passion</i>, appel d'offres community manager et prestations relations presse / relations Coupe Icare et championnat du monde parapente.</p> <p>Les autres membres du Bureau directeur restent inchangés.</p> <p>Vote réalisé via balotilo – 15 votants.</p> <p>La composition du BD est validée à l'unanimité</p>
2.	Débriefing de l'AG, des assises des CN delta et kite	Information	
3.	Point sur les délégations accordées à la FFVL	Information	<p>La délégation a été reconduite pour le delta, le parapente, le cerf-volant, le kite terrestre et le boomerang.</p> <p>Une nouvelle discipline a été confiée à la FFVL : le handi parapente.</p> <p>La FFVL avait sollicité la délégation pour le wing terrestre qui a été accordée à la fédération de char à voile.</p> <p>La délégation du wing nautique a été accordée à la fédération de voile.</p> <p>Néanmoins le fait de ne pas avoir obtenu la délégation ne change pas le fait pouvoir pratiquer ces disciplines au sein de nos structures.</p>
4.	Montant de l'enveloppe accordée par l'ANS pour le PSF	Information	<p>La FFVL a été dotée d'une enveloppe de 245 600 € dont 32 376 € devront être réservés à l'outre-mer.</p> <p>Cette enveloppe est diminuée de 7% par rapport à 2021.</p> <p>La campagne ANS 2022 est lancée : la lettre de cadrage a été envoyée à toutes les structures. La commission Mission ANS devra traiter les dossiers au printemps et transmettre à l'ANS la répartition de la subvention en juin.</p>
5.	Point d'étape sur l'appel d'offres pour prestations relations presse + information <i>Vol Passion</i>	Information	<p>La FFVL va recruter un(e) nouvel(le) attaché(e) de presse.</p> <p>Constat : <i>Vol Passion</i> coûte cher à la FFVL. Son abonnement est de moins en moins souscrit.</p> <p>Le projet d'une revue entièrement numérique sera proposé au vote du prochain CD afin de pouvoir éditer ce nouveau format de <i>Vol Passion</i> en janvier 2023.</p>
6.	Rappel du calendrier	Information	
7.	Questions diverses	Information	<p><u>Acquisition d'un terrain pour le site de Saint-Marc-d'OUILLY</u></p> <p>Le BD propose l'acquisition d'un terrain afin de pérenniser le site important de Saint-Marc-d'Ouille.</p> <p>Financement de 18 000 € assuré en grande partie par les structures régionales. Coût pour la FFVL : 4 000 €.</p> <p>Nécessité de prévoir une révision des statuts de la FFVL pour assouplir les règles d'acquisition des terrains.</p>



		<p>Un vote Balotilo est ouvert – fin du vote lundi 11 avril midi. Résultat du vote communiqué le 12 avril : 18 votants sur 22 membres du Comité directeur. Oui à l’unanimité.</p> <p><u>Autres points évoqués :</u></p> <p>François Duchesne demande de mettre à l’ordre du jour du prochain CD un point sur le sport-santé.</p> <p>Aide aux sportifs ukrainiens. François Duchesne va transmettre les contacts avec les cervolistes ukrainiens qui ont besoin de soutien. Jean-Louis Debiée informe que les deltistes vont répondre à la demande d’aide humanitaire des salariés d’Aéros via une cagnotte. Elle pourra être ouverte à l’ensemble des licenciés de la FFVL.</p>
--	--	---